

Image not found or type unknown



Permis probatoire perte de points

Par **lee85**, le **07/11/2007** à **19:58**

bonsoir au 6 décembre 2007 mon capital de points passe à 12 après 3 ans de permis probatoire. mais le 5 novembre 2007 je me suis fait verbaliser pour non port de la ceinture donc 3 points ! (a un mois près!) dois je attendre pour payer après le 6 décembre et donc repasser a 12 points ? ou alors je vais repasser a 3 points directement ? besoin de conseils avisés. merci d'avance.